



SECTION IFLA DES SERVICES DE BIBLIOTHEQUE ET DE RECHERCHE PARLEMENTAIRES

Newsletter, Volume 28, n° 3, juillet 2010, *éditée par Raissa Teodori*

Table des matières :

1. MESSAGE DE LA PRESIDENTE DE LA SECTION.....	2
2. INFORMATIONS SUR LA SECTION	2
▪ Comment devenir membre de la Section	
▪ Liste de diffusion	
3. FAITS MARQUANTS.....	3
▪ <i>Le Rapport mondial 2010 sur l' e-Parliament</i>	
4. LE CONGRES DE L'IFLA ET LA PRE-CONFERENCE DE LA SECTION 2010.....	4
▪ La 26 ^{ème} Pré-Conférence des Service de Bibliothèque et de Recherche parlementaires (Stockholm, Suède)	
▪ Le 76 ^{ème} Congrès mondial IFLA des Bibliothèques et de l'Information (Göteborg, Suède)	
5. RENCONTRES MONDIALES ET REGIONALES PASSES 2009-2010.....	5
▪ La Conférence mondiale 2009 sur l'e-parlement (Washington DC,EUA). <i>Le Rapport</i> à présent publié	
▪ APKN: Conférence sur les Parlements ouverts et orientés vers la connaissance (Midrand, Afrique du Sud)	
▪ Journées de l' e-gouvernance et de l'e-démocratie (Kiev, Ukraine)	
▪ CERDP: Séminaire sur les Services offerts au grand public par les bibliothèques et archives parlementaires (Athènes, Grèce)	
6. FUTURES RENCONTRES MONDIALES ET REGIONALES 2010-2011	9
▪ La Conférence mondiale 2010 sur l'e-parlement (Midrand, Afrique du Sud)	
▪ Conférence International pour la promotion d'un service d'informations juridiques au Parlement (Séoul, Corée)	
▪ Le Forum d'Asie-Pacifique pour les Services de Recherche parlementaire (APFPRS) (Séoul, Corée)	
▪ Clé de la démocratie : des services de recherche et de bibliothèque parlementaires (Canberra, Australie)	
7. PROFILS, INITIATIVES ET NOUVELLES DES SERVICES DE BIBLIOTHEQUE ET DE RECHERCHE PARLEMENTAIRES	11
▪ <i>AFRIQUE</i> : Egypte; Ghana	
▪ <i>ASIE-PACIFIQUE</i> : Australie; Japon; Queensland	
▪ <i>EUROPE</i> : Irlande; Serbie; Suisse	
▪ <i>AMERIQUE DU SUD</i> : Brésil	
8. COOPERATION INTERNATIONALE	20
▪ Coopération entre le parlement britannique et le Conseil des Représentants de l'Iraq	
▪ Soutien à l'établissement et au développement d'un Institut parlementaire à l'Assemblée de la République de Macédoine	
▪ Le 20 ^{ème} anniversaire du Don de la Démocratie et du groupe de travail Frost-Solomon par le Sénat polonais et la Sejm	
▪ Le PNUD lance le portail AGORA pour le développement parlementaire	
9. CONTACTS ET INFORMATIONS SUR LA COMMISSION PERMANENTE.....	24

1. MESSAGE DE LA PRESIDENTE DE LA SECTION

Chers amis et collègues,

Je suis sûre que nombre d'entre vous commencent déjà à penser un peu plus à la prochaine fois que nous allons nous réunir, en Suède. Cela a été très gratifiant de composer le programme pour deux des jours où nous serons à Stockholm et d'organiser la session pour la conférence principale de l'IFLA à Göteborg. Nous avons reçu de nombreuses propositions de communications pour Stockholm et Göteborg, nous allons donc entendre la voix de parlements du monde entier. Nous sommes également en train de réfléchir à une manière de garder assez de temps pour le débat et les questions, moment qui nous aide tous à mieux comprendre ce que nous entendons et à penser à ce qui est utile d'appliquer dans nos parlements une fois de retour chez nous.

Nous avons un assortiment de sessions qui pointent vers le futur et qui étudient comment les parlements pourraient se développer dans l'avenir et les conséquences probables pour les bibliothèques. Des sessions se concentreront davantage sur l'assistance aux collègues pour résoudre les problèmes pratiques qu'ils rencontrent tous les jours. Cette année, nous essayons une nouvelle idée : des présentations d'affiches. Cela permettra aux participants qui souhaitent de nous parler de leur service de bibliothèque ou de quelques aspects de leur service de bibliothèque, de préparer une affiche à emmener à Stockholm. Les affiches seront accrochées dans la zone où nous passons nos pauses-café, de manière à ce que nous puissions tous prendre un peu de temps pour découvrir ce que les autres bibliothèques font. À un certain moment du programme, nous avons réservé du temps pour que les auteurs des affiches puissent en parler.

Lundi après-midi, nous prévoyons une session où nous pourrions parler du mode collaboratif que va utiliser la Section IFLA dans son travail à l'avenir, et de nos relations avec d'autres groupes régionaux de bibliothèques parlementaires. Nous pouvons aussi discuter de la manière dont nous travaillons ensemble et coopérons avec les autres organisations qui ont le même intérêt que nous à travailler pour le bien des parlements du monde, telles que l'UIP et le Centre mondial pour les TIC au Parlement.

L'idée est d'avoir quelque chose pour tout le monde, que vous soyez d'une petite ou d'une grande bibliothèque parlementaire, avec les toutes dernières innovations technologiques ou une bibliothèque qui est principalement une collection de livres. Le travail de la Section IFLA a changé énormément au cours des années où j'ai assisté aux conférences IFLA, au fur et à mesure le nombre de pays qui envoient des délégués a augmenté. Cela donne à notre section le sentiment d'être vraiment mondiale, mais cela veut également dire que nos besoins sont très variés, et par conséquent que c'est un défi que de composer un programme qui plaira à tout le monde.

Je suis impatiente de rencontrer nombre d'entre vous en personne en Suède dans quelques semaines.

Maira Fraser

Présidente, Section IFLA des Services de Bibliothèque et de Recherche parlementaires.

2. INFORMATIONS SUR LA SECTION

La Section IFLA des **Services de Bibliothèque et de Recherche parlementaires** a pour but d'augmenter l'efficacité des services de bibliothèques et de recherche parlementaires et de promouvoir la transparence et l'ouverture dans la gestion et dans la diffusion des informations dans et par les parlements. Elle mise sur des activités visant au partage du savoir et des expériences, à la promotion de normes et de meilleures pratiques, de façon à apporter une base pour une croissance professionnelle dans le domaine spécifique de la bibliothéconomie parlementaire.

Elle compte actuellement près de 110 membres en provenance de plus de 50 pays.

Le site internet officiel de la Section IFLA se trouve à <http://www.ifla.org/en/services-for-parliaments>

Un répertoire des adhérents est disponible sur le site internet de l'IFLA à la page <http://www.ifla.org/en/ifla-directory>

Comment devenir membre de la Section

a) **Si vous êtes déjà membre de l'IFLA**, mais pas membre de la Section, veuillez vous reporter à la page de demande d'adhésion à la Section : <http://archive.ifla.org/III/members/form2a.htm>.

b) **Si vous n'êtes PAS membre de l'IFLA** vous devez devenir membre de l'IFLA avant d'adhérer à toute Section que ce soit. Pour adhérer à l'IFLA vous devez :

- Choisir la catégorie d'adhésion et d'affiliation qui vous correspond : <http://www.ifla.org/membership/categories>
- Identifier les droits d'inscription qui conviennent, le cas échéant : <http://www.ifla.org/en/membership/costs>
- Faire une demande d'adhésion : <http://www.ifla.org/membership/new-members>.

Veuillez noter que **les membres institutionnels ont le droit, une fois membre de l'IFLA, de s'enregistrer à deux sections à titre gracieux** (et ils ont automatiquement le droit d'être enregistrés dans la section d'activités régionales appropriée). Ils peuvent adhérer à autant de sections qu'ils le souhaitent mais seulement deux sont sans frais.

Veuillez contacter le siège de l'IFLA et l'équipe chargée des adhésions pour de plus amples informations : <http://www.ifla.org/en/membership/contact>

Liste de diffusion

La Section des Services de Bibliothèque et Recherche parlementaires possède une liste de discussion, IFLAPARL2, ouverte aux membres ainsi qu'aux personnes intéressées au travail de la Section. Pour recevoir des courriels envoyés à travers cette liste vous devez vous inscrire. Les inscriptions à la liste doivent être envoyées à : iflaparl2@infoserv.inist.fr
Toute information ultérieure ou aide pour s'inscrire devra être demandée à la coordinatrice de l'Information de la Section et administratrice de la liste, Stelina Maria Pinha : stelina@senado.gov.br

3. FAITS MARQUANTS

Le Rapport mondial 2010 sur l'e-Parlement

Les Nations Unies et l'Union interparlementaire viennent de publier le Rapport mondial 2010 sur l'e-Parlement. Le Rapport, préparé par le Centre mondial pour les TIC au Parlement, vise à aider les assemblées à tirer profit des bénéfices potentiels des TIC dans leur travail et à établir les objectifs et priorités clés pour exploiter cette importante ressource. Tout en mettant en évidence la complexité de l'e-parlement, le Rapport suggère des manières de surmonter certains des obstacles à l'utilisation effective de la technologie dans l'environnement parlementaire. Les résultats présentés dans le Rapport mondial 2010 sur l'e-Parlement sont basés sur l'Enquête mondiale sur les TIC dans les Parlements, menée entre Juillet et Novembre 2009 par le Centre mondial pour les TIC au Parlement, et à laquelle 134 assemblées parlementaires ont répondu.

La croissance rapide des technologies de l'information et de la communication (TIC) change non seulement le paysage économique, social et politique à travers le monde, mais aussi l'environnement dans lequel évoluent les parlements, et elle affecte la façon dont ils sont perçus par les citoyens. Dans les pays développés comme dans ceux en voie de développement, les parlements explorent les façons d'utiliser la technologie pour renforcer la démocratie et encourager la participation politique.

En 2008, la première édition du Rapport mondial sur l'e-Parlement avait établi une base de référence concernant l'utilisation des TIC par les parlements pour les aider à remplir leurs responsabilités et à se connecter avec l'électorat. Le *Rapport mondial 2010 sur l'e-Parlement* s'appuie sur ce travail innovant et évalue les progrès accomplis, au cours des deux années d'intervalle, par les parlements dans leurs efforts pour utiliser les technologies modernes pour renforcer leur rôle institutionnel. En outre, le Rapport 2010 fournit une méthodologie qui peut servir d'outil permettant aux parlements d'améliorer leur performance dans des domaines clés d'e-Parlement.

L'importance d'une gestion efficace de l'information pour soutenir le travail du parlement, les opportunités et les défis que les outils TIC offrent pour atteindre ce résultat, et le rôle que **les services de bibliothèque et recherche**

parlementaires peuvent jouer pour renforcer l'utilisation des technologies au bénéfice de l'institution qu'ils servent, sont largement abordés dans le chapitre 6 du *Rapport*.

Sur la base des résultats de l'enquête, le *Rapport* fournit une vue d'ensemble de comment les TIC soutiennent le travail des services de bibliothèque et de recherche parlementaires dans le monde, quels services ils offrent, dans quelles activités ils sont engagés au sein du parlement.

Le travail entrepris par la **Section parlementaire de l'IFLA** pour faire en sorte que ses membres soient conscients des opportunités offertes par l'application des technologies dans le contexte de la bibliothèque, et le besoin d'un engagement plus fort dans ce domaine, est abordé au chapitre 9 du *Rapport*, se concentrant sur la coopération et la collaboration dans le contexte parlementaire. Le chapitre souligne l'importance d'échanges entre parlements, analyse l'étendue et les modalités de participation aux réseaux parlementaires, signalant les progrès réalisés par les réseaux existants, ainsi que l'inquiétude face au fait que de nombreux parlements n'ont toujours pas d'échanges avec leurs pairs.

Le *Rapport mondial 2010 sur l'e-Parlement* est également téléchargeable, en anglais et français, à www.ictparliament.org

4. LE CONGRES DE L'IFLA ET LA PRE-CONFERENCE DE LA SECTION 2010

La 26^{ème} Pré-conférence de l'IFLA sur les Services de Bibliothèque et de Recherche parlementaires : "Libre accès aux connaissances – promotion d'un progrès durable"

Stockholm, Parlement suédois, 6-9 août 2010

Comme nous le savons tous, l'année dernière, l'IFLA a décidé de déplacer le Congrès mondial des Bibliothèques et de l'Information 2010 à Göteborg, en Suède. Suite à ce changement, le Parlement suédois a généreusement accepté d'accueillir la réunion satellite de la Section.

La présidente de notre Section, Moira Fraser, soutenue par la Commission permanente de la Section, et la Bibliothèque parlementaire suédoise, sous la conduite de sa Directrice, Gunilla Lilie Bauer, ont développé un programme riche et intéressant pour la pré-conférence.

Message de Gunilla Lilie Bauer, Directrice de la Bibliothèque du Parlement suédois

« Chers collègues,

Il est encore temps de s'enregistrer à la pré-conférence de la Section IFLA des Services de Bibliothèque et Recherche parlementaires, au Riksdag suédois, à Stockholm.

Les informations relatives à la conférence sont disponibles sur le site internet :

www.riksdagen.se/preifla10

La version finale du programme sera disponible dans une quinzaine de jours.

Pour davantage d'informations, veuillez nous contacter à preifla10@riksdagen.se

Nous attendons avec impatience de tous vous rencontrer les 6 - 9 août 2010.

Soyez les bienvenus à Stockholm ! »

Gunilla Lilie Bauer, Directrice, Bibliothèque du Parlement suédois

Vous pouvez également trouver des informations sur le site internet de l'IFLA <http://www.ifla.org/en/ifla76/satellite-meetings>

Le 76^{ème} Congrès mondial de l'IFLA des Bibliothèques et de l'Information

Göteborg, Suède, 10-15 août 2010

Le thème choisi pour la conférence générale est *Libre accès aux connaissances – promotion d'un progrès durable*. La conférence générale est l'occasion de rencontrer des bibliothécaires travaillant dans toute sorte de bibliothèques et

d'enrichir ses connaissances et son développement professionnel dans une vaste gamme de secteurs relatifs à la bibliothéconomie.

Lors des journées de la conférence à Göteborg la Section parlementaire organisera une **Session ouverte** qui mettra l'accent sur le thème « Bibliothèques fournissant un accès aux connaissances au service de la démocratie ». **La Session aura lieu le 14 août de 13h45 à 15h45 dans la salle F1-2.**

Les **Réunions de la Commission permanente (Standing Committee meetings)** auront lieu tel qu'indiqué ci-dessous :

- SC I : Mardi 10 août, 14h30-17h20 (salle encore à confirmer, entre G1, G2, G4, F3)
- SC II : Vendredi 13 août, 15h00-16h30 (salle G1)

Nous encourageons les membres de la Section et les personnes impliquées dans notre travail à demander à participer aux réunions en tant qu'observateurs !

Afin de permettre à tous les participants qui assisteront à la conférence d'assister à toutes les sessions qu'ils souhaitent à Göteborg, la Commission permanente a décidé de ne pas organiser la **Journée d'Atelier de Gestion** pendant la semaine de conférence à Göteborg. Des ateliers sont programmés pendant la pré-conférence à Stockholm.

Restez informé en consultant le site internet de la Conférence : <http://www.ifla.org/en/ifla76>

« Iain Watt passe le bonjour à tous les collègues de l'IFLA et il est désolé de ne pas pouvoir les voir en Suède. Iain a demandé à quitter le parlement pour prendre un poste au Koweït à partir du 1^{er} août. Pour l'instant la durée de ce congé sera de 6 mois. »

Bonne chance à Iain de la part de nous tous pour cette nouvelle expérience, et nous espérons avoir des nouvelles bientôt !

5. RENCONTRES MONDIALES ET REGIONALES PASSES 2009-2010

La Conférence mondiale 2009 sur l'e-Parlement : Le Rapport est à présent publié

Chambre des Représentants des EUA, Washington D.C., 3-5 novembre 2009

Le Département des Affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies, l'Union interparlementaire, la Chambre des Représentants des États-Unis et le Centre mondial pour les TIC au Parlement ont récemment publié le rapport de la Conférence mondiale 2009 sur l'e-Parlement.

La Conférence mondiale 2009 sur l'e-Parlement a eu lieu à la Chambre des Représentants des États-Unis, à Washington D.C., les 3, 4 et 5 novembre 2009. La conférence, organisée conjointement par les Nations Unies, l'Union interparlementaire, la Chambre des Représentants des États-Unis et le Centre mondial pour les TIC au Parlement, a mobilisé plus de 90 délégations parlementaires du monde entier.

L'événement a constitué l'occasion d'échanges d'opinions sur les dernières tendances et sur les modalités de la mise en œuvre des nouvelles technologies dans les assemblées législatives, dans le but d'identifier les meilleures pratiques en ce qui concerne les questions de représentation, transparence, reddition de comptes, accessibilité et efficacité.

La Présidente de la Section et d'autres membres de la Section ont été invités à faire des présentations concernant l'histoire et l'activité de la Section, ainsi que la gestion de la recherche et de l'information dans le contexte parlementaire.

Le *Rapport* résume les présentations et les pratiques exposées au cours des différentes sessions de la conférence, et met l'accent sur les principaux points de discussion.

Le *Rapport* est téléchargeable en anglais et en français sur le site internet du Centre mondial pour les TIC au Parlement sur <http://www.ictparliament.org/wepc2009/documentation/reportWePC%202009.pdf>

Le **programme et les communications** de la Conférence sont disponibles sur <http://www.ictparliament.org/wepc2009/presentations.htm>.

Des vidéos de toutes les sessions sont disponibles sur le site web de la Conférence sur <http://www.ictparliament.org/index.php/videos/viewcategory/17/world-e-parliament-conference-2009>

Réseau Africain d'Information Parlementaire : Conférence sur les Parlements ouverts et orientés vers la connaissance (APKN - Africa Parliamentary Knowledge Network)

Parlement panafricain, Midrand, Afrique du Sud, 9-20 avril 2010

Contribution du Plan d'Action i-Parliament pour l'Afrique

La Conférence de l'APKN qui s'est tenue à Midrand à la mi-avril 2010 a vu la participation de plus de 150 membres du Parlement panafricain et plus de 40 Secrétaires généraux en provenance de parlements de toute l'Afrique. Lors de son discours à l'ouverture officielle de la Conférence de l'APKN accueillie par le Parlement panafricain, le président du PAP, **M. Idriss Ndélé Moussa** a insisté sur le besoin d'une meilleure collaboration et d'une collaboration parlementaire afin de s'assurer que le peuple d'Afrique soit bien représenté dans les sphères de la vie socio-politique et économique.

La Conférence de l'APKN sur les Parlements ouverts et orientés vers la connaissance a donné aux parlements l'opportunité de discuter de quelques questions-clé touchant l'Afrique aujourd'hui. Les parlements africains ont été fortement conseillés de profiter des mécanismes mis en place pour promouvoir la collaboration et la coopération interparlementaire. L'un des messages cruciaux qui a émergé de la conférence est que la coopération interparlementaire au niveau régional est extrêmement précieuse et qu'il s'agit potentiellement de la manière la plus durable et efficace pour les parlements de renforcer leurs capacités et d'augmenter le dialogue entre eux, indépendamment du chemin de développement et de l'environnement économique et social de chaque pays. L'importance de l'APKN dans la construction des capacités et la diffusion de services d'informations communs aux parlements africains a été clairement mise en évidence, notamment grâce à la prise de conscience que nombre des écarts de capacités existant sont similaires et peuvent être abordés avec une approche commune.

Les participants à la conférence ont pu apprécier comment les TIC peuvent servir les objectifs de l'APKN et combien les parlements, en utilisant les technologies pour acquérir des compétences et échanger des informations et des expériences, peuvent parvenir à renforcer leurs responsabilités de représentation, de contrôle et de législation. La Conférence a abordé en particulier trois sujets d'importance dans le milieu parlementaire complexe d'aujourd'hui :

- **Planification stratégique** : Les parlements, afin d'être en mesure de traiter efficacement le défi des requêtes des citoyens et des technologies en évolution, ont besoin de s'engager dans des programmes de développement institutionnel plus larges, à travers un processus de planification stratégique. À cet égard, les participants ont approuvé le fait que l'UNDESA développe des Directives pour les Planifications stratégiques dans les Parlements, car ce sera un outil utile pour les parlements en Afrique.
- **L'importance de rendre disponible en ligne gratuitement la législation** : Rendre la législation accessible en ligne gratuitement peut faire beaucoup pour soutenir la primauté du droit et les droits des citoyens aux informations juridiques. À cet égard, la conférence a recommandé le travail des « Kenya Law Reports » et de l'AFRILL (Africa Legal Information Institute) et a proposé qu'une initiative soit lancée pour promouvoir l'accès aux informations juridiques et l'assistance à l'usage d'instruments requis pour construire et soutenir des collections juridiques numériques pour l'Afrique.
- **Les systèmes d'information à source libre et les standards ouverts** : Utiliser des systèmes à source libre et des standards ouverts pour gérer les documents parlementaires est un moyen durable de garantir une information parlementaire accessible et préservée. À cette fin, les parlements ont été encouragés à tester et à mettre en œuvre le Système d'information parlementaire Bungeni et à adopter les standards Akoma Ntoso pour les documents parlementaires.

Le Plan d'action pour les e-parlements d'Afrique, un projet du Département des Affaires économiques et sociales des Nations Unies et d'autres partenaires de développement, notamment la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA), le Réseau international d'accès aux publications scientifiques (INASP) et le Centre mondial pour TIC au Parlement, ont réitéré leur soutien permanent à l'APKN et ont été chargés par la Commission exécutive de l'APKN d'explorer une approche coordonnée pour construire et trouver les moyens de soutenir un programme durable pour le Réseau africain pour l'Information parlementaire avec les partenaires de développement et d'autres réseaux centrés sur les parlements.

L'initiative du plan d'action pour les e-Parlements d'Afrique soutient également la **Bibliothèque parlementaire fédérée de l'APKN**, une collection de ressources bibliothécaires des Parlements d'Afrique, construite collaborativement, de propriété conjointe et en gestion centralisée. Les catalogues de bibliothèque des différents parlements africains membres seront consultés à partir du portail de la Bibliothèque de l'APKN, en cherchant un catalogue des bibliothèques participantes ou plusieurs à la fois.

Portail de l'APKN : <http://www.apkn.org/>

Bibliothèque parlementaire fédérée de l'APKN : <http://fpl.apkn.org/>

Des membres de la Section IFLA des Services de Bibliothèque et Recherche parlementaires participent aux Journées de l'e-Gouvernance en Ukraine

Kiev, Ukraine, 28-30 avril 2010

Contribution d'Ellie Valentine, Directrice, Projet de développement parlementaire pour l'Ukraine II (PDP II)

À l'invitation du Projet de développement parlementaire pour l'Ukraine, des collègues des parlements de Grèce, Lettonie et République Tchèque ont activement participé à trois jours de rencontres en Ukraine. Ils ont pu participer à des débats sur l'e-Gouvernance et l'e-Démocratie à l'Académie nationale pour l'Administration publique, la Verkhovna Rada d'Ukraine, le Cabinet des ministres d'Ukraine et la Verkhovna Rada de la République autonome de Crimée. Les participants à ces réunions ont débattu des principes de l'e-Parlement, de l'e-Gouvernement et de l'e-Démocratie en Ukraine et en Europe.

Le directeur du Centre mondial pour les TIC au Parlement, Gherado Casini, a partagé le résumé du rapport de la Conférence mondiale pour l'e-Parlement qui s'est tenue à Washington D.C. en novembre 2009, ainsi que les résultats préliminaires d'une enquête de 134 assemblées à travers le monde. La présidente de la Saeima lettone, Anita Dudina, a noté qu'il y a deux visages des TIC au parlement et elle a fait part de l'expérience lettone concernant l'union des besoins du public et de l'organisation en créant, conservant et diffusant les informations sur le travail du parlement. Eleni Droulia du Parlement grec, qui en Grèce porte le nom de « Voulia » (La Volonté du Peuple), a mis l'accent sur l'importance de la préservation de la documentation parlementaire pour le travail actuel du parlement, ainsi que des archives historiques d'une nation démocratique. Elle a noté qu'il est important de considérer que la préservation à long terme de la documentation originellement numérique dans des archives électroniques actuelles est extrêmement fragile et potentiellement instable en termes de conservation. Karel Sosna, le Directeur de la Bibliothèque parlementaire tchèque, a constaté que des projets spéciaux dans le développement d'archives parlementaires numériques peuvent servir à mettre l'accent le rôle du parlement dans la société et peuvent servir à aider la nation à comprendre le rôle que le parlement joue, dans la légifération, mais également dans la garantie d'un héritage national et d'un dialogue contemporain. Merab Gostridze, un invité de la Fondation Westminster pour la Démocratie du Parlement géorgien, a énoncé quelles étapes ont été réalisées et quels défis il a rencontré dans son parlement au cours de ces dernières années, au fur et à mesure qu'il approche de la création d'un e-Parlement.

Lors d'une série de présentations pendant des sessions à l'Académie nationale pour l'Administration publique, à la Chambre du parlement et dans les locaux de la Commission, Oleksiy Sydorenko, Directeur du Département des TIC pour le Parlement ukrainien et son équipe ont présenté « L'Avant-projet stratégique pour l'introduction d'un e-Parlement à la Verkhovna Rada d'Ukraine » pour un débat entre Ukrainiens et des invités internationaux.



Les communications et présentations de la section de l'e-Parlement et l'e-Démocratie à la troisième conférence annuelle sur l'e-Gouvernance organisé par l'Académie nationale pour l'Administration publique ont été organisées par la Verkhovna Rada d'Ukraine avec le PDP II et sont disponibles sur le site internet du PDP II. www.iupdp.org

Les présentations de Dudina, Droulia et Gostridze lors de la journée table-ronde sur l'e-Gouvernance au Cabinet des ministres d'Ukraine, le 29 avril, ont également insisté sur le besoin de mettre en valeur l'intégrité, la transparence et la représentation dans la gouvernance.

Le 30 avril, Anita Dudina et Eleni Droulia sont venues à Simferopol avec Ellie Valentine, le Directeur du PDP II en Ukraine, où elles ont engagé les cadres supérieurs de la Verkhovna Rada de la République autonome de Crimée (VR ARC) dans un dialogue sur la stratégie qui serait la mieux adaptée pour la VR ARC afin d'augmenter son accessibilité et sa portée à travers l'utilisation des outils de l'e-Gouvernance. Quatre membres du personnel de la VR ARC qui ont participé aux réunions à Kiev ont partagé leurs impressions après les présentations des collègues lettons et grecs. La stratégie entreprise comprendra à la fois les améliorations du document de gestion, une révision des systèmes TIC existants et leur utilisation au sein de la VR ARC et auprès du public.



Pour résumer cette semaine sur l'« e-Gouvernance » et l'« e-Démocratie », la priorité est avant tout à la « Gouvernance » et à la « Démocratie ». Une bonne Gouvernance et une bonne Démocratie requièrent des citoyens informés et impliqués et une fonction publique au service des usagers. L'« e » est un simple outil ou ensemble d'outils qui, comme tout autre outil, viendra à être utilisé au fur et à mesure que la technologie avance. Les discussions pendant les trois jours de rencontres sur l'E-gouvernance en Ukraine ont révélé que la question n'est pas « oui ou non à l'E-démocratie » mais plutôt que faut-il faire pour adopter ces outils et les utiliser efficacement afin de satisfaire les exigences de démocratie et de bonne gouvernance.

Séminaire du CERDP sur « Services offerts au grand public par les bibliothèques et archives parlementaires »

Athènes, Grèce, 28-29 mai 2010

Contribution d'Eleni Droulia, Responsable des programmes spéciaux pour la Bibliothèque du parlement grec



Dans le cadre de la tradition des séminaires du Centre européen pour la Recherche et la Documentation parlementaires (CERDP), les personnes engagées dans les Bibliothèques et Archives parlementaires sont venues à Athènes les 28 et 29 mai 2010. Le thème annoncé était « Services offerts au grand public par les bibliothèques et archives parlementaires » ; un thème qui semble être souvent débattu. Les Bibliothèques et les Archives parlementaires devraient-elles être accessibles à des personnes autres que les parlementaires, pourquoi, comment et à quel niveau d'ouverture ? Le très fâcheux malentendu est que certains pensent que le thème ne concerne que les bibliothèques et les archives parlementaires qui sont déjà ouvertes à un certain degré au grand public, alors que cela concerne tous les cas de figures, même celles qui sont fermées.

Quarante participants provenant de trente pays ont assisté au Séminaire. Le premier jour était prévu pour présenter et familiariser les participants avec l'environnement grec, les ressources humaines, les lieux, la manière dont les services sont organisés et comment les ressources sont rendues disponibles. À ce point, il est intéressant de mentionner que c'était le premier séminaire du CERDP pris en charge par la Bibliothèque et les Archives parlementaires grecques.

Le second jour a compris des présentations des bibliothèques et des archives de l'Assemblée et du Sénat français, du Parlement croate, du Congrès des députés espagnol, du Pôle bibliothécaire parlementaire, de la Grande Assemblée nationale turque et des Archives parlementaires du Parlement slovaque. Le programme comprenait trois ateliers s'adressant aux bibliothèques et archives parlementaires à différentes phases et niveaux d'ouverture. Les participants, mais également d'autres bibliothèques parlementaires à travers le site du CERDP ont dû remplir un questionnaire à ce sujet ; les résultats de ce questionnaire seront bientôt traités, distribués et annoncés sur le site du CERDP.

Le Séminaire a fourni des visites guidées du palais du Parlement, de la collection d'œuvres d'art et plus tard dans la soirée du New Acropolis Museum.

Le programme, les présentations et la photo de famille et autre documentation sont disponibles par l'Intranet du site du web du CERDP www.ecprd.org

La coordinatrice et la personne à contacter pour « Le domaine de spécialité du CERDP : Bibliothèques, Recherche et Archives parlementaires » (LRA) est notre collègue Elisabeth Dietrich-Schulz, Directrice de la bibliothèque parlementaire d'Autriche (elisabeth.Dietrich-Schulz@parlament.gv.at)

Message d'Elisabeth Dietrich-Schulz, Coordinatrice du CERDP LRA, Vienne

Je profite de cette opportunité pour remercier mes collègues grecs d'avoir accueilli le séminaire « Services offerts au grand public par les bibliothèques et archives parlementaires » en particulier sa directrice, Mme Evidiki Abadji, et l'organisatrice et l'âme de cet événement, Mme Eleni Droulia, qui à elles deux ont motivé toute l'équipe de la bibliothèque pour nous accueillir et créer une situation où tout le monde sort gagnant d'un apprentissage et d'une écoute mutuels. Je remercie le correspondant grec du CERDP, George Sotirelis et son adjointe Stavroula Vassilouni, qui ont joué un rôle très actif. Comme toujours le succès commence par des participants actifs, d'excellentes conférences, des présentations et des préparations power-point frappantes, des animateurs d'atelier dynamiques et de bons rapporteurs. L'idée d'une table ronde des utilisateurs de bibliothèque et archives n'était pas seulement nouvelle, mais aussi excellente et rafraîchissante.

Elisabeth Dietrich-Schulz, Coordinatrice du CERDP LRA, Vienne

6. FUTURES RENCONTRES MONDIALES ET REGIONALES 2010-2011

La Conférence mondiale 2010 sur l'e-Parlement

Midrand, Afrique du Sud, 21-22 octobre 2010

Le **Centre mondial pour les TIC au Parlement** est ravi d'annoncer que l'édition 2010 de la Conférence mondiale sur l'e-Parlement sera accueillie par le Parlement d'Afrique du Sud en coopération avec le Parlement panafricain à Midrand, Afrique du Sud, mi-octobre 2010.

La Conférence **est** un forum annuel de la communauté des parlements évoquant, d'un point de vue à la fois politique et technique, comment l'utilisation de la technologie de l'information et de la communication peut aider à améliorer la représentation, la transparence, la responsabilité, l'ouverture et l'efficacité dans le complexe milieu parlementaire.

Plus de détails seront disponibles sur le site internet du Centre mondial pour les TIC au Parlement : <http://www.ictparliament.org/>

Conférence internationale pour la promotion d'un service d'informations juridiques pour le parlement

Séoul, Corée, 6-10 septembre 2010

Message d'invitation de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale de Corée

La Bibliothèque de l'Assemblée nationale de la République de Corée accueillera la 17^{ème} rencontre des Directeurs du Réseau mondial de l'information juridique (GLIN) conjointement à la Conférence Internationale d'information juridique sous le thème de « Le Futur des Services d'information législative : Promouvoir un Libre accès mondial » du 6 au 10 septembre 2010.

La rencontre annuelle du GLIN s'est tenue chaque année pour renforcer le réseau mondial. Depuis 1994, ce réseau comprend plus de 32 nations, et cette année, c'est la première fois que cette rencontre se tient dans un endroit autre que

la Bibliothèque juridique du Congrès des États-Unis. Les événements comprendront des présentations de présidents invités, des présentations des activités des services d'information juridique des pays respectifs et de la mise en place de nouveaux services, des conférences d'experts juridiques, et une session plénière.

Le site internet officiel de l'événement est <http://www.glin2010.go.kr>, pour plus de détails sur les événements, veuillez contacter Anna Lee, Fonctionnaire aux Affaires internationales à cette adresse électronique (anna@nanet.go.kr) ou par téléphone (+82 2 788 4143).

Nous avons hâte de vous voir à Séoul où les experts mondiaux en information juridique se réunissent pour échanger des informations sur les services d'information juridique et explorer des modes de coopération.

Le Forum Asie-Pacifique pour les Services de Recherche parlementaire (APFPRS)

Séoul, Corée, 24-27 novembre 2010

Message d'invitation du Service de recherche de l'Assemblée nationale de Corée

Le Forum Asie-Pacifique pour les Services de recherche parlementaire (APFPRS) doit avoir lieu au Lotte Hotel à Séoul, les 24-27 novembre 2010. Le Forum est organisé par le Service de recherche de l'Assemblée nationale (NARS) de la République de Corée pour offrir un lieu de discussion sur la construction d'un réseau de coopération entre les services de recherche parlementaire dans l'Asie-Pacifique.

Les participants seront les délégués de services de recherche parlementaire de pays de l'Asie-Pacifique et des invités du Centre européen de Recherche et de Documentation parlementaire (CEPRD). Le CERDP offre un bon exemple de réseau pour la coopération inter-parlementaire et l'échange d'informations.

Le programme du Forum comprend des visites à l'Assemblée nationale coréenne, de sites historiques, d'attractions culturelles et de sites industriels. Le Service de recherche de l'Assemblée nationale se chargera des hébergements et des repas de deux délégués par pays pendant 4 jours et 3 nuits.

Le formulaire d'inscription et d'ultérieures informations seront affichés sur le site web de l'APFPRS qui est en construction.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :

Courriel : sywon@nars.go.kr

Tél : 82-2-788-4722, Fax : 82-2-788-4729.

« Clé de la démocratie : des services de recherche et de bibliothèque parlementaires ».

Canberra, Australie, 1-4 mars 2011

Message de Roxanne Missingham, Directrice de la Bibliothèque du Parlement d'Australie

Une conférence et un événement de formation de niveau international se tiendront en Australie avec le soutien de la Section IFLA des Services de Bibliothèque et de Recherche parlementaires, du Centre pour les Institutions démocratiques (CDI) de l'Université nationale australienne, de l'APLA et on espère de l'Association parlementaire du Commonwealth et du Centre mondial pour les TIC au Parlement. L'événement aura lieu à Canberra (Australie) du 1^{er} au 4 mars 2011.

Plus d'informations, dont l'appel à communications pour l'événement, sont à présent disponibles sur le site internet

<http://symposium2011.aph.gov.au/>

7. PROFILS, INITIATIVES ET NOUVELLES DES SERVICES DE BIBLIOTHEQUE ET DE RECHERCHE PARLEMENTAIRES

AFRIQUE

Bibliothèque du Parlement égyptien

Contribution de Heba Farouk, Responsable du Département des Documents internationaux

La Bibliothèque parlementaire égyptienne travaille sur le développement de nouveaux outils et de nouvelles méthodes de travail. Nous passons par de multiples étapes pour transférer tous les documents parlementaires en format électronique. Nous entreprenons actuellement un grand projet « LES ARCHIVES ÉLECTRONIQUES ».

Ce projet pourrait être l'un des plus importants projets nationaux pour la bibliothèque, étant donné que nous allons scanner près d'un million de pages des comptes-rendus et procès-verbaux des sessions parlementaires, de 1866 à nos jours, c'est-à-dire toute la vie parlementaire égyptienne. Ce projet comprend de nombreux procès-verbaux manuscrits.

À côté de cela, nous avons des archives électroniques de journaux, au sein du même projet, pour réaliser le processus d'analyse de tous les journaux égyptiens et arabes.

L'une de nos activités est de publier un bulletin tous les 15 jours, sur les récentes acquisitions de la bibliothèque, pour qu'il soit distribué aux membres et au personnel parlementaire.

Restructurer le Département de recherche du Parlement du Ghana pour une prestation de services efficace

Contribution de Kwesi N. Eshun (Directeur, PRD, Parlement du Ghana)

Le Département de recherche parlementaire (PRD) est l'épicentre d'une recherche permanente de connaissances intellectuelles, ainsi que scientifiques, qui nourriront la Présidence, le personnel de direction et de gestion du Parlement, les partenaires de développement et le grand public dans leur quête d'informations bien documentées. Le PRD soutient donc l'Institution parlementaire avec un travail théorique de base, qui se fonde entre autre sur les connaissances à la fois théoriques et spéculatives et des données scientifiques ou empiriques.

Le Département de recherche répond donc aux requêtes des Présidents, des parlementaires, du personnel parlementaire et autres fonctionnaires du gouvernement sur des sujets concernant diverses disciplines.

La vision du PRD est celle de devenir un centre d'excellence national et international dans la recherche législative.

Le PRD aspire à un rôle décisif dans le développement d'un agenda de recherche innovante, de relations fortes au sein du milieu de la recherche législative et dans la diffusion d'informations d'excellente qualité au service des pratiques, de la politique et du processus législatifs au Ghana.

L'approche « a posteriori » ou la méthode scientifique employée dans notre recherche s'efforce de prendre connaissance de l'application d'outils scientifiques modernes pour parvenir aux données empiriques exigées qui sont les faits bruts nécessaires qui reflètent la réalité sociale, afin que le PRD atteigne un standard de niveau mondial.

La nouvelle structure du Département de recherche pour accomplir sa tâche, ainsi que réaliser la vision exposée ci-dessus, comprend les unités suivantes :

1. Unité finances et économie
2. Unité socio-culturelle
3. Unité juridique et de gouvernance
4. Unité environnement, science et technologie

1. Unité finances et économie

Le bureau des finances et économie est dirigé par un professionnel expert en finances et économiste de formation et d'expérience. Ce bureau répond aux demandes concernant la croissance économique, l'inflation, les taux de change, la budgétisation et l'analyse de budget. Le bureau comprend trois autres fonctionnaires de recherche qui sont également

des spécialistes en gestion de politique économique. Au cours des années, ce bureau a reçu beaucoup de requêtes, vu le fait que de nombreux sujets politiques dans le pays tournent autour de l'économie.

2. Unité socio-culturelle

Le bureau socio-culturel est dirigé par un professionnel expérimenté en sciences sociales dont la spécialité est les études de développement. Il est assisté par d'autres fonctionnaires de recherche qui sont sociologues et des professionnels des sciences politiques. Le bureau répond aux requêtes concernant la culture, le genre et les enfants, la santé et autres questions sociales.

3. Unité juridique et de gouvernance

Le bureau est actuellement dirigé par un expert en gouvernance qui est assisté par des fonctionnaires de recherche d'une grande expérience en sciences politiques. Le bureau répond aux demandes des actionnaires dans le domaine de la bonne gouvernance, l'analyse et la rédaction législative et juridique.

4. Unité environnement, science et technologie

Ce bureau reçoit les demandes relatives à la programmation et à la gestion environnementales, aux problèmes d'hygiène urbaine, à la dégradation de la forêt, des terres et aux changements climatiques. Il est dirigé par un scientifique de l'environnement qui travaille avec l'aide d'un assistant de recherche spécialisé en ressources aquatiques et gestion environnementale.

ASIE-PACIFIQUE

Parlement australien

Article de Roxanne Missingham, Bibliothécaire au Parlement d'Australie

Le Parlement d'Australie adopte des licences *Creative Commons*.

Le Parlement d'Australie s'est engagé à permettre l'accès aux ressources qu'il publie pour soutenir une démocratie vivante. Reconnaisant l'importance d'assurer l'accès aux ressources qu'il publie sur son site web, le parlement a approuvé la publication sous une Licence Creative Commons, CC-by-nc-nd 3.0 (paternité-pas d'utilisation commerciale-pas de modification) au lieu d'une protection du droit d'auteur. La mise en œuvre totale aura lieu quand le nouveau site internet sera prêt, vers la fin 2010. Avant cela, un avis apparaîtra sur la page relative au copyright annonçant ce changement.

Le site web du Parlement est le **premier en Australie** à mettre en œuvre la licence 3.0. Pour plus d'informations à propos des licences Creative Commons, allez voir sur <http://creativecommons.org.au/licences>

Numérisation du Hansard.

L'accès aux comptes-rendus du Parlement est vital pour que la communauté soit consciente et engagée avec le Parlement. Numériser les Hansards permettra à la communauté d'accéder à la documentation parlementaire indépendamment du temps ou du lieu, et aux Sénateurs et Membres parlementaires d'accéder à d'autres documents pour leur travail parlementaire. Un accès en ligne facile et immédiat aux collections numérisées sera fourni. Les Hansards numérisés actuels sont une ressource largement utilisée, nationalement et internationalement. Jusqu'au début du projet de numérisation, le Parlement d'Australie n'avaient accès qu'aux Hansards commençant à partir de 1981.

Événements ayant eu lieu jusqu'au 21 mai 2010 :

- (a) Tous les volumes du Hansard ont été récupérés et préparés, un travail intense et épuisant comprenant le marquage de chaque compte-rendu par jour et par chambre. Seulement 4 volumes seront reliés, dont le Hansard n° 1.
- (b) Des fichiers PDF des volumes de 1953-1980 ont été créés et sont dans le système de test (comprenant 255 579 de pages de contenu et 8 592 de pages d'index. Un total de 264 141 pages.)
- (c) Le fichier de test en XML est reçu.

En juin, les PDF de 1901 à 1953 seront achevés. Des PDF et des versions balisées en XML des Hansards de 1953 à 1980 commenceront à être réalisés. Au cours du mois prochain les documents de 1901 à 1953 seront publiés sur le site de production en PDF et en XML. Vous pourrez voir les Hansards par le moteur de recherche ParInfo à <http://parinfo.aph.gov.au/>

Grande Charte

Le Sénat australien a publié un merveilleux livret sur la Grande Charte en possession du Parlement australien.

Le Bureau des Procédures a publié ce livret indiquant la chronologie de l'histoire qui se trouve derrière la création de la Grande Charte de l'Australie, le mystère de son apparition en 1936 dans une école de Somerset et les agissements qui ont amené à son achat par le gouvernement australien en 1952 pour 12 500 £. Le volume comprend également le compte-rendu du travail de conservation exceptionnel mené sur le manuscrit par des scientifiques de l'Organisation de Recherche scientifique et industrielle du Commonwealth (CSIRO) et une traduction totale du texte latin.



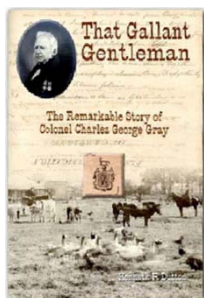
Il est disponible au Bureau des procédures du Sénat (adresse électronique : research.sen@aph.gov.au) ou à la boutique du Parlement pour 500 \$ (32 pp. ; livre broché).

Parlement du Queensland

Article de Mary Seefried, *Bibliothécaire au Parlement du Queensland*

2010 est l'année des 150 ans du Parlement du Queensland. Une semaine de célébrations spéciales a commencé le 18 mai et s'est terminée le samedi 23 mai, par une journée portes ouvertes au public.

Le 18 mai, la Bibliothèque a fêté son anniversaire avec le lancement par le Président John Mickel du livre *That Gallant Gentlemen*, une biographie du premier bibliothécaire parlementaire (et huissier du bâton noir), le colonel Charles Gray. C'était un vétéran de la Guerre d'indépendance espagnole et il s'est également battu à Waterloo, il était donc l'homme idéal pour remplir ces deux fonctions. La biographie a révélé un homme qui était effectivement très instruit et passionné de bibliothèques. Les 1 000 livres (100 000 dollars australiens / 70 250 euros) qu'il a obtenues à travers la Commission de la Bibliothèque ont permis de commencer les collections aidant le travail du Parlement du Queensland. C'est également par lui qu'ont commencé les premiers accords d'échange avec d'autres parlements.



Vous pouvez acheter le livre à <http://www.outbackbooks.com/>. Une vidéo des plus amusantes à propos de l'enquête digne d'un détective que l'auteur a menée sur l'histoire du colonel Gray est disponible sur Youtube : <http://uoncc.wordpress.com/2009/07/29/that-gallant-gentleman-emeritus-professor-duttons-new-book/>

Les descendants du colonel Gray ont fait don d'un portrait photo original de leur ancêtre qui fait à présent la fierté de la Bibliothèque.

La Bibliothèque a également publié une brochure commémorative contenant une chronologie des événements clé depuis 1860.

Pour le Parlement dans son ensemble, la Bibliothèque a élaboré deux compositions d'images et de textes, l'une sur les membres du premier parlement, la seconde sur le bâtiment du Parlement en tant que symbole de démocratie depuis 1860. Les deux compositions seront montrées sur une grande télévision à écran plasma dans le foyer du Parlement pendant tout 2010.

Une journée portes ouvertes très réussie a été organisée par le Parlement le 22 mai 2010, l'anniversaire du premier jour de séance du parlement du Queensland. Près de 2 500 visiteurs, dont plus de 1 000 ont visité la Bibliothèque O'Donovan, un lieu d'intérêt historique !

Numérisation du Hansard.

Un autre projet fait partie de cet anniversaire : la numérisation des débats parlementaires du Queensland. De 1860 à 1863, les débats au Parlement du Queensland n'étaient notés que sous forme de rapports de tiers dans le plus grand journal de l'époque – le *Moreton Bay Courier*. Étant donné que les premiers journaux étaient très fragiles et que le microfilm n'était pas de grande qualité, le personnel en charge des rapports parlementaires se sont mis d'accord pour saisir à nouveau les comptes-rendus du texte du journal original. La première année, 1860, a été complétée et d'ici la fin l'année, 1961-63 devraient également être affichées sur le site internet du parlement. Le logiciel ISYS est utilisé comme moteur de recherche.

<http://parlinfo.parliament.qld.gov.au/IsysHanSimpHis.htm>

Depuis 1864, le Hansard a été produit en tant que publication parlementaire par le personnel en charge des rapports parlementaires. Actuellement le site internet du Parlement possède un Hansard numérique commençant en 1990. <http://www.parliament.qld.gov.au/view/legislativeAssembly/hansard.asp?SubArea=searchBrowse>

Pour commencer à rattraper le grand intervalle entre 1864 et 1989, la période 1981-1983 a été scannée et soumise à un système de reconnaissance optique de caractères (ROC) à travers un projet en commun avec l'Université du Queensland. Il est prévu que la période 1981-1989 soit achevée avant la fin 2010 et mise en ligne sur le site internet du parlement.

Il s'agit évidemment d'un projet à long terme et la prochaine étape sera de commencer à numériser en scannant la copie papier en commençant par celle de 1864.

Services de Bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de la Diète du Japon

Article de Junko Hirose, Directeur, Département des Informations législatives étrangères, Bureau de Recherche, Bibliothèque de la Diète nationale, Japon. Membre correspondant de l'IflaParl.

La Bibliothèque nationale de la Diète (NDL) est à la fois la bibliothèque parlementaire et la bibliothèque nationale du Japon. Les deux fonctions travaillent main dans la main pour offrir des services de qualité supérieure. L'immense collection de la bibliothèque construit par le système de dépôt légal est à la base des services de recherche et d'information pour la Diète (parlement). Les récents programmes de Bibliothèque numérique promus par la NDL apporteront des bénéfices aussi bien aux membres du parlement qu'au grand public.

Numérisation des collections

La NDL a numérisé 156 000 volumes de livres publiés au XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle. L'année dernière, nous avons obtenu un budget supplémentaire de 12,7 milliards de yen (140 millions de dollars / 113 millions d'euros) qui nous permettront de numériser plus de 620 000 volumes de livres et 130 000 volumes de périodiques avant la fin de 2010. Parmi les documents qui doivent être numérisés, certains seront fournis à travers Internet après un affranchissement des droits d'auteur, et d'autres seront fournis internement à la bibliothèque.

Bases de données des Informations de la Diète

La NDL a achevé la numérisation de tous les comptes-rendus de la Diète (aussi bien de plénière que de commission) de son début (1890) à nos jours. Les comptes-rendus d'après la Seconde Guerre mondiale sont fournis sous forme de base de données en texte intégral et les comptes-rendus d'avant la Seconde Guerre mondiale en images numériques. Nous avons également développé l'Index des Lois et Réglementations japonaises. La base de données fournit un index de toutes les lois du Japon, celles en vigueur et celles qui ont été abolies et les projets de loi introduits dans la Diète. L'index lui-même relie les comptes-rendus de la base de données de la Diète de la NDL à des bases de données de texte des lois, traités et projets de loi conservés par les agences gouvernementales.

Les archives internet

La NDL a collecté, archivé et fourni des sites internet sur le principe de l'autorisation depuis 2002. En juillet 2009, la loi de la Bibliothèque nationale de la Diète a été amendée afin de permettre à la NDL de recueillir les sites internet des agences gouvernementales japonaises, y compris des universités nationales et des gouvernements locaux. (L'amendement est entré en vigueur en avril 2010.) Cette nouvelle disposition assure un accès permanent à de telles ressources par la Diète. La NDL étudie maintenant un système de dépôt légal pour la documentation en ligne publiée au Japon.

EUROPE

Restructuration complète des collections de la Bibliothèque parlementaire irlandaise

Article de Madelaine Dennison, Directrice des Services de Bibliothèque et de Recherche, Chambres de l'Oireachtas, Irlande

Introduction

Le Service de bibliothèque et de recherche (L&RS) dans les Chambres de l'Oireachtas (Parlement irlandais) a récemment achevé une restructuration totale de ses collections. C'est la première révision et réorganisation du genre depuis la fondation de la bibliothèque en 1924. Les trois éléments du projet étaient les suivants :

1. Sélection et mise en œuvre du nouveau système de gestion de collection (Liberty) avec un référentiel numérique (ArchivalWare).
2. Nettoyer, cataloguer et numériser les éléments concernés des collections historiques.

3. Identification et mise en œuvre d'une solution de stockage pour satisfaire les besoins du Service de bibliothèque et recherche à moyen-long terme.

Résumé du projet

- Les trois projets ont démarré entre la mi-mars et juillet 2009. Ils ont été substantiellement terminés le 31 décembre 2009. Le projet de numérisation a été achevé le 31 mars 2010.
- Sept entreprises spécialisées (plus le département du gouvernement responsable de la gestion de la propriété et des prestataires) ont achevé les trois projets reliés entre eux.
- 69 695 notices bibliographiques du système de gestion de la collection historique ont été mises à jour et importé dans Liberty.
- 23 archivistes/catalogueurs ont travaillé sur place. Un conservateur a travaillé hors site.
- 129 302 livres, volumes reliés et documents ont été contrôlés individuellement. 49 610 d'entre eux ont été catalogués selon des standards professionnels.
- Plus de 100 000 publications ont été nettoyées et entreposées dans un stockage d'archive de qualité et déplacées dans le nouveau lieu de stockage modernisé.
- 3,2 millions de pages numérisées pour 71 851 objets s'élevant à 200 téraoctets de données hors ligne ont été produites. Les scans d'origine ont été convertis en fichiers PDF-A, JPEG, MIX, et OCR TXT et sont gardés dans le référentiel numérique du L&RS (ArchivalWare). Ces objets numériques en ligne sont contenus dans 2.5 To d'espace de stockage.

Avantages

Les collections ont été transformées. Ceci est important vue leur valeur de recherche potentielle. Les avantages de ce projet de collections sont :

- Des membres, d'autres utilisateurs et le personnel du L&RS ont un unique point d'accès (Liberty) pour les ressources imprimées et électroniques. Il y a des entrées de catalogue standardisées pour tous les fonds, indépendamment du genre et de l'origine.
- Les Membres, les autres utilisateurs et le personnel du L&RS ont un accès en ligne (à travers Liberty/ArchivalWare) à approximativement 70 000 documents déposés devant les Chambres (documents déposés couvrant la période entre 1922 et 2009).
- Le personnel du L&RS peut récupérer plus rapidement les documents pour les Membres parlementaires et les autres utilisateurs (parce qu'à présent, ils ont des notices de catalogue exactes, des plans des rayonnages et une unique zone de stockage).
- Le Service des Chambres de l'Oireachtas (l'administration parlementaire) peut être rassuré en ce qui concerne la condition, la conservation et la préservation des collections de la bibliothèque parlementaire. Le risque potentiel de ces collections face aux catastrophes naturelles ou causées par l'homme a été minimisé.
- Les collections numériques du L&RS seront intégrées aux futures initiatives de gestion des informations internes et externes.

Étapes suivantes

Le plan stratégique 2010-2012 du Service de bibliothèque et de recherche expose brièvement ses priorités pour le développement des collections :

- Utilisation complète la fonctionnalité de Liberty, le système de gestion de collection. Développer des services intégrés à travers Liberty (web 2.0 et autres). Développer des services personnalisés aux Membres parlementaires en utilisant Liberty et autres outils TIC.
- Modifier le cadre réglementaire pour les Documents déposés devant les Chambres, rationaliser les procédures relatives et piloter la transmission électronique des documents.
- Promouvoir les collections auprès des utilisateurs internes et externes. Fournir un accès aux éléments du catalogue et des collections au grand public via le site de l'Oireachtas.

Le Département de Bibliothèque, Référence et Recherche à l'Assemblée nationale de la République de Serbie

Article de Tanja R. Ostojić, Directrice du Département de Bibliothèque, Référence et Recherche, Assemblée nationale de la République de Serbie

Le Département de Bibliothèque, Référence et Recherche à l'Assemblée nationale de la République de Serbie établit une tendance pour fournir un forum d'observatoire de tendance et de coopération entre les services d'information pour les assemblées législatives, dans la société d'information globale dans laquelle les processus législatifs régulent les relations

d'une société, des citoyens et des pouvoirs publics. Le Département sert à promouvoir de meilleures lois et un mieux légiférer par la prestation de services d'information et de connaissance. Nous espérons atteindre ces objectifs par la promotion de la connaissance et du partage des expériences professionnelles dans un milieu politiquement complexe. Nos priorités professionnelles sont de continuer à partager des expériences sur les particularités des requêtes en provenance des parlementaires.

Les principales tâches du Département de Bibliothèque, Référence et Recherche de l'Assemblée nationale de Serbie sont :

- Servir d'exemple en ce qui concerne les échanges d'expériences, de connaissances, de situations de résolution de problème et de réseautage, particulièrement pour servir le milieu politique.
- Promouvoir de meilleures pratiques en fournissant l'information et les connaissances à l'Assemblée nationale.
- Fournir un forum en prévision des questions relatives aux processus législatifs.

En réponse aux requêtes des députés, le Département de Bibliothèque, Référence et Recherche effectue des recherches bibliographiques ou documentaires sur tous les sujets utiles aux députés parlementaires. Le travail d'information consiste habituellement en une recherche sur Internet et dans une vaste base de données et une recherche documentaire, en vue d'un support d'information adéquat pour le travail législatif à l'Assemblée nationale. En outre, le Département prépare des dossiers d'informations concernant les lois débattues à l'Assemblée nationale. Ces dossiers comprennent des statistiques, la législation étrangère et les documents de l'Union européenne relatifs. Le Département utilise également des prêts inter-bibliothèques avec la Bibliothèque nationale de Serbie et la Bibliothèque universitaire à Belgrade, ainsi qu'avec d'autres bibliothèques de Serbie.

Le Département comprend deux sections : La Division de Référence et de Recherche et la Bibliothèque.

La Division de Référence et de Recherche fournit des recherches, des analyses et des informations aux députés, à leur personnel et à d'autres clients autorisés. Cette section produit également une large gamme de publications telles que des documents d'informations et documents brefs, en format électronique et papier, afin de répondre à des questions spécifiques et pour garder les clients actualisés sur des sujets d'actualité et des développements. La Division de Référence et Recherche remplit des devoirs qui permettent aux députés, aux organes de travail et au Service du personnel de l'Assemblée nationale d'accéder à tous les documents produits au cours du cheminement parlementaire, de rédiger des lois et autres lois du Gouvernement et des ministères, législation nationale positive, des lois juridiques étrangères, d'organisations internationales et de l'Union européenne. Il prépare un matériel d'information sur des questions qui vont être débattues aux séances de l'Assemblée nationale. Il prépare également des analyses et des informations spécialisées à la demande d'organisations internationales, de parlements nationaux et d'institutions faisant partie du réseau du Centre européen de Recherche et de Documentation parlementaire.

La Bibliothèque de l'Assemblée nationale de Serbie est un type de bibliothèque spécialisée fermée qui recueille, préserve et publie des documents de bibliothèque aux députés et au personnel de l'Assemblée nationale. Deux bibliothécaires qualifiés s'occupent de la réception et de la classification des documents, développent le catalogue de la bibliothèque, fournissent une assistance spécialisée aux utilisateurs quand ils émettent des demandes d'information, s'occupent du stockage et de la circulation des documents de bibliothèque, de la protection des livres vieux et rares, offrent des services de prêt inter-bibliothèques avec la Bibliothèque nationale de Serbie et d'autres bibliothèques pour les besoins des députés.

Le catalogue électronique de la bibliothèque est en train d'être développé sous un programme de catalogage unifié en coopération avec la Bibliothèque nationale de Serbie. Le catalogue collectif est développé sous le standard UNIMARC pour le catalogage électronique et près de 100 bibliothèques en Serbie participent à son développement.

Le catalogue collectif serbe, COBIB.SR, a été fait à partir des catalogues en ligne locaux de la Bibliothèque nationale de Serbie, la Bibliothèque de Matica Srpska, la Bibliothèque universitaire « Svetozar Markovic » à Belgrade et l'Institut d'Information bibliographique yougoslave. Pour le moment [Février 2010], il comprend environ 2 000 000 de notices bibliographiques de tous les documents. Il permet presque à tout utilisateur de faire une recherche WEB OPAC (catalogue en libre accès) de documents bibliographiques locaux comme dans le catalogue collectif, ainsi que dans toutes les bibliothèques qui sont connectées au système. Si la recherche a été effectuée dans le catalogue partagé, on visualisera les informations relatives à tous les exemplaires s'y trouvant et leur localisation. Interface COBIB.SR en anglais : <http://www.vbs.rs/scripts/cobiss?ukaz=GETID&lan=en>

La collection de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale contient : 60 000 livres dans le domaine du droit, des sciences politiques, de la sociologie, de la philosophie, de la littérature, et dans le domaine de la fiction, principalement des ouvrages de référence et des livres ayant reçu des prix ; des collections des règlements des corps républicains avec des registres datant d'à partir de 1945 jusqu'à nos jours ; notes sténographiques de l'Assemblée nationale de Serbie de 1889 jusqu'à nos jours ; beaucoup d'archives (ex. des protocoles de l'Assemblée nationale extraordinaire d'à partir de 1880, la Gazette officielle du Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes à partir de 1921) ; revues professionnelles; presse quotidienne. La Bibliothèque possède également une base de données électronique des réglementations juridiques, INDOK, comprenant les réglementations de Serbie, de la Province autonome de Voïvodine et la ville de Belgrade en vigueur de 1991 à nos jours.

La Bibliothèque occupe une surface de 150 m². Elle est équipée de trois ordinateurs, d'une photocopieuse, d'une imprimante laser et d'un scanner. Le système opératif Microsoft Windows Vista est installé sur tous les PC, et un accès internet 24h/24h est fourni. Les heures d'ouverture sont de 8h30 à 16h30 en dehors des périodes de séances et de 8h30 à la fin de la séance de l'Assemblée nationale pendant les périodes de séances.

La Bibliothèque devance également les besoins des clients et les alerte des ressources des toutes nouvelles informations acquises, y compris des livres, des publications en série, des périodiques et des bases de données. Sur cette même ligne, le personnel de la Bibliothèque met l'accent sur le rôle des ressources électroniques, essentiellement l'utilisation de bibliothèques électroniques disponibles et de services spécialisés comme l'EBSCO et autres.

La nouvelle bibliothèque parlementaire de l'Assemblée fédérale suisse

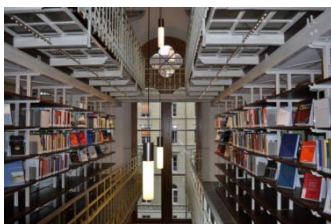
Article de *Jean-Claude Hayoz, Directeur adjoint des Services de documentation de l'Assemblée fédérale suisse, Responsable de la Bibliothèque parlementaire*

Usagers

La Bibliothèque du Parlement est ouverte aux députés et à leurs collaborateurs personnels, aux collaborateurs des Services du Parlement et de l'administration fédérale ainsi qu'aux secrétariats des groupes parlementaires.

Collections

La Bibliothèque du Parlement collecte des publications portant sur tous les domaines de la politique. En particulier les institutions politiques, le droit, la politique extérieure et l'histoire contemporaine. Elle regroupe également des ouvrages sur l'Assemblée fédérale et sur les parlements étrangers ainsi que des publications de membres des conseils ou de magistrats.



La Bibliothèque du Parlement consacre une part importante de son activité au recensement de publications de toute nature, publiées par l'Assemblée fédérale, l'administration, des groupes d'experts ou d'autres institutions, mais qui ne sont pas disponibles en librairie. Une grande partie de ces publications sont disponibles en format PDF dans le catalogue de la bibliothèque.

La Bibliothèque du Parlement dispose en outre de quelque 450 revues spécialisées. Celles-ci sont dépouillées par les collaborateurs scientifiques du Service de Documentation. Puis, les articles sélectionnés sont intégrés dans le catalogue de la bibliothèque et indexés au moyen de l'Helvetosaurus.

Les usagers ont également accès à de nombreuses publications électroniques ainsi qu'à plusieurs banques de données, notamment celle du Service de documentation recensant les articles de presse.

Services

- Guichet d'information : Le guichet d'information fournit des renseignements, répond aux questions des usagers et les oriente dans leurs recherches. Pour certains mandats de recherche documentaire, les collaborateurs scientifiques du Service de documentation sont également consultés.



- Catalogue de la bibliothèque : Accessible en ligne, le catalogue de la bibliothèque permet au lecteur de faire une recherche par critère (auteur, titre, matière, etc.). Il propose également une liste des nouveautés classées par thèmes et permet à l'utilisateur de faire des suggestions d'acquisition.

- Offre de cours : La Bibliothèque du Parlement et le Service de documentation proposent des ateliers d'aide à la recherche documentaire.
- Prestations multimédia : documents audio-visuels peuvent être téléchargés ou consultés sur place.
- Photocopies et scanner : la salle de lecture est équipée d'un appareil qui permet de photocopier et de numériser des documents.
- Biblio Plus et Doc Actuel : Biblio Plus présente chaque mois une liste des dernières acquisitions de la bibliothèque ; il s'agit principalement d'ouvrages, d'articles et de rapports nouvellement indexés. Il existe tant sous forme électronique que sous forme papier. Toutes les deux semaines, Doc Actuel propose, en version électronique, une sélection des nouvelles publications en relation avec l'actualité politique émanant du Parlement, de l'administration fédérale ou d'autres institutions.

Histoire

La Bibliothèque du Parlement a connu une histoire riche en rebondissements. Créée le 1er janvier 2009, elle est issue de la réunion de la bibliothèque du Service de documentation de l'Assemblée fédérale, de celle du Département fédéral des Affaires étrangères et d'une partie de la Bibliothèque centrale du Parlement et de l'administration, supprimée dans le cadre de la réforme de l'administration 2005-2007.

La Bibliothèque du Parlement occupe aujourd'hui la salle ayant accueilli les séances du Conseil national entre 1858 et 1902. Après la construction du Palais du Parlement et le déménagement des deux Chambres fédérales en 1902, la salle a été transformée en bibliothèque. Dans le cadre de l'assainissement de l'aile ouest du Palais fédéral en 2009, la bibliothèque a subi une rénovation, réalisée dans le respect des normes applicables aux monuments historiques.

Contact : Site internet : www.parliament.ch ; courriel : biblio@pd.admin.ch ; Tél : +41 31 322 37 89 ;

Catalogue de la bibliothèque (web-OPAC) : <https://biblio-parlament.ch>

AMERIQUE DU SUD

Le Projet de numérisation de livres rares de la Bibliothèque du Sénat

Article de Stelina Maria Pinha, Vice-Directrice de la Bibliothèque du Sénat fédéral du Brésil

Parmi les faits marquants de la célébration du 50^{ème} anniversaire de la capitale du Brésil, Brasilia, le 21 avril 2010, la Bibliothèque du Sénat a présenté les deux CD avec les rapports de la Commission exploratrice du Plateau central du Brésil qui délimiterait la zone territoriale du district fédéral où se trouve Brasilia. Ces CD sont le résultat de projets précédents de la Bibliothèque du Sénat qui a amorcé la restauration et la numérisation de livres rares. Maintenant, en format numérique, des livres précieux et rares qui font partie de l'histoire du Brésil sont facilement rendus disponibles au grand public à travers des moteurs de recherche internet tels que Google ou Yahoo.

À travers des extraits d'informations de l'Agence de Presse du Sénat, nous pouvons retracer les développements qui ont mené à cette réussite :

Des partenariats entre l'Université de Brasilia (UnB) et le Sénat ont sponsorisé la restauration de 500 livres rares. 13 janvier 2006

Le partenariat entre le Sénat et l'Université de Brasilia (UnB) a soutenu la restauration de 500 livres rares de la Bibliothèque universitaire Luiz Viana Filho. Le contrat pour ces services techniques a été signé en 2003 et a pour but de nettoyer, restaurer et entretenir une collection de 6 500 livres rares de la bibliothèque, et de former du personnel pour son entretien. La durée prévue de ce contrat est de quatre ans. Au commencement, le contrat n'a compris que les travaux de nettoyage et de conservation. Toutefois, à cause des conditions critiques de beaucoup des livres, il a été également nécessaire de les récupérer.

La collection contient des ouvrages de plus de 300 ans. Le plus vieux, *Novus Orbis : ses descriptions Indiae occidentalis*, de Johannes de Laet, date de 1633, une description de la diversité géographique, scientifique, ethnologique et linguistique de l'Amérique. De Laet, géographe, historien et directeur de la Flemish West India Company apporte par son travail des rapports et des dessins d'animaux et de plantes de la région, avec un accent particulier sur le Brésil. En octobre 2009, ce livre est sorti en DVD avec le contenu intégral, dont des animations, au moment du lancement de la numérisation de la collection de livres rares.

Les livres rares qui ont déjà été nettoyés et restaurés sont entreposés dans la Bibliothèque du Sénat dans une chambre forte chauffée à une température 18-20 ° C, à un taux d'humidité de 40-50 %. La collection est ouverte à la consultation publique, dans la bibliothèque et avec l'assistance d'un bibliothécaire.

Le Sénat aura une Bibliothèque numérique. 19 mars 2007

La Bibliothèque numérique du Sénat (BDSF) a été présentée au public le 20 mars 2007, lors d'un événement célébrant le jour du Bibliothécaire brésilien, le 12 mars. Pendant cet événement, le Sénat a signé des accords de coopération technique avec la Cour supérieure de Justice (STJ) et l'Institut de l'Information scientifique et technologique (Ibict) afin d'encourager la diffusion des questions juridiques, législatives et universitaires sur Internet pour augmenter la démocratisation de l'information. Le pouvoir législatif de l'État, les conseils municipaux et autres institutions publiques du pays bénéficieront également de la Bibliothèque numérique, puisque l'information et les documents peuvent être plus efficacement partagés avec ces agences.

La transition du mode traditionnel au numérique a commencé avec les revues techniques du Sénat – telles que la Constitution, des règlements et des textes juridiques. Puis, les livres publiés par le Conseil éditorial du Sénat ont été mis à la disposition du public, dans le respect des droits d'auteur.

La Bibliothèque du Sénat a lancé sa collection numérique de livres rares. 27 octobre 2009

« C'est un progrès : nous rendons disponible la Bibliothèque du Sénat, en commençant par quelques uns des rares ouvrages disponibles dans le pays. » Voilà comment le président du Sénat, José Sarney, a accueilli le lancement de la Collection numérique de Livres rares de la Bibliothèque universitaire Luiz Viana Filho, qui a eu lieu le 27 octobre 2009. Le Président José Sarney a dit qu'il ne croyait pas aux prédictions qui étaient faites sur la fin du livre, suite à l'apparition de leur équivalent électronique. Il a fait remarquer qu'il n'était pas contre les livres électroniques, ni contre les avancées technologiques, mais il a donné l'avis que le livre papier ne disparaîtra jamais et le classe parmi la technologie la plus avancée que l'homme ait jamais découverte. Tout d'abord, parce que les livres n'ont pas besoin d'énergie. Ensuite, parce que le livre est d'une extraordinaire facilité d'utilisation : les livres ne se cassent pas quand ils tombent, pas besoin de réparer les livres autres que ceux concernés par les programmes de conservation et ils ont tout auquel on puisse penser et imaginer. Même ceux qui ont découvert ces nouvelles technologies ont commencé à les découvrir à partir des livres – a dit José Sarney.

Pendant la cérémonie, le directeur de la bibliothèque, Simone Vieira, a également annoncé l'intégration de la Bibliothèque du Sénat dans le Catalogue collectif international de notices bibliographiques, WorldCat, le plus vaste réseau mondial de bibliothèques. Elle a aussi expliqué que l'intégration au WorldCat donnera une visibilité complète au catalogue de la Bibliothèque du Sénat, puisqu'il permettra aux utilisateurs d'Internet de faire des recherches dans les archives à travers des moteurs de recherche comme Google et Yahoo.

Simone Vieira a également dit que la Bibliothèque du Sénat offrirait la partie la plus précieuse de sa collection : 340 titres des 6 500 qui composent sa collection de livres rares. Les livres ont été numérisés et sont sous format électronique sur le site internet de la bibliothèque numérique : <http://www2.senado.gov.br/bdsf/>.

La bibliothèque du Sénat lance des CD avec des rapports de la Commission exploratrice du Plateau central pour délimiter le district fédéral. 3 mai 2010

Depuis la fin du XIX^{ème} siècle, des commissions d'exploration ont étudié le Plateau central brésilien afin de démarquer la zone où la nouvelle capitale du Brésil, Brasilia, sera établie. Le travail de ces commissions est contenu dans ces deux CD édités par la Bibliothèque du Sénat le 4 mai 2010, au sein des célébrations du cinquantième anniversaire de Brasilia et continuation de la diffusion de sa collection de livres rares.

Le premier CD contient les comptes-rendus techniques de la « Commission exploratrice du Plateau central du Brésil », dirigée par Louis Cruls, le directeur de l'époque de l'Observatoire astronomique de Rio de Janeiro. La commission a visité le terrain dans l'état de Goiás entre 1892 et 1894 et il a proposé la division d'une zone très semblable à ce qui est à présent occupée par le district fédéral. Il y a aussi sur le CD, les rapports de l'« Étude de la nouvelle capitale de l'Union », également dirigée par Cruls qui, entre 1894 et 1895, a réalisé un travail supplémentaire au premier groupe.

Le second CD rassemble, parmi d'autres documents concernant le transfert de capitale, les rapports de deux commissions qui ont continué le travail d'exploration au XX^{ème} siècle. L'une de ces commissions était la « Commission technique pour l'étude de l'emplacement de la nouvelle capitale de l'Union », présidée par le général Djalma Polli Coelho et qui a opéré entre 1946 et 1948. L'autre était la « Commission sur le site de la nouvelle capitale fédérale », menée par le maréchal José Pessoa Cavalcanti de Albuquerque entre 1953 et 1956.

Bibliothèque numérique et Nouvelle politique de développement des collection à la Chambre des députés brésilienne

Contribution de Alvalzeze Lopes de Oliveira, Elzuila Bastos et Janice Silveira, Bibliothécaires, Chambre des Députés du Brésil

La Gestion générale de la Chambre des députés du Brésil a changé ses méthodes de gestion depuis 2004, pour une meilleure qualité des services au Membres du parlement (MP) et à la société brésilienne. La Gestion générale a travaillé avec la méthodologie des tableaux de bords prospectifs (Balanced Scored Card - BSC) pour définir ses objectifs stratégiques.

Le Centre d'Information et de Documentation de la Chambre des Députés (CEDI) joue un rôle fondamental dans cette nouvelle stratégie collective, un rôle qui peut se mesurer par l'implication active du CEDI dans six des dix projets stratégiques collectifs.

Dans ce contexte, la bibliothèque de la Chambre des Députés a réalisé le projet de bibliothèque numérique, en utilisant des technologies modernes pour le traitement, la dissémination et la récupération d'informations. La Bibliothèque numérique a été lancée en octobre 2009, elle est disponible sur le portail de la Chambre des Députés à <http://bd.camara.gov.br/bd/>. La Bibliothèque numérique, développée sur une plateforme en source libre appelée Dspace et personnalisée par le Centre d'Information sur la Technologie – CENIN, est un référentiel où vous pouvez trouver des rapports, des conférences, des études techniques, des travaux universitaires et d'autres documents ayant de l'intérêt et de l'importance pour les activités institutionnelles du Pouvoir législatif. En accord avec la planification stratégique et les nouvelles lignes directrices du Centre, la Bibliothèque est également en train d'actualiser sa politique de développement de la collection. La sélection est un processus crucial, à travers lequel d'autres activités sont développées. Les décisions relatives à ce qui devrait ou ne devrait pas être incorporé dans la collection viennent d'une révision soignée, qui se base sur une Politique de Développement de la Collection attentive qui reflète les besoins en information de nos utilisateurs.

La politique de développement des collections est un document formel aux caractéristiques techniques et administratives qui assure des standards de prise de décision sur l'acquisition et le développement des collections. En résumé, c'est un document dynamique qui reflète les besoins du moment, les changements de profils et les intérêts de groupe auxquels il sert et il doit être fréquemment mis à jour. La Bibliothèque a sa propre politique de développement des collections établie en 2002, et plus jamais mise à jour. La méthodologie Conspectus (développée en 1980 par le Groupe de Bibliothèques de Recherche (RLG) en tant que moyen d'évaluation systématique et qualitative de large collections) est utilisée pour mettre à jour cette politique, une fois qu'elle est flexible et qu'elle peut satisfaire les besoins spécifiques d'une Bibliothèque parlementaire, telles que les Bibliothèques des parlements du Chili et de l'Australie. Une équipe est en train de construire la matrice, basée sur l'activité législative et des commissions de la Chambre. Le Centre a travaillé dur et est très reconnaissant des retours positifs de ses clients. Jetez également un coup d'œil au nouveau portail sur le site internet <http://www2.camara.gov.br/>.

8. COOPERATION INTERNATIONALE

Coopération entre le Parlement britannique et le Conseil des Représentants de l'Iraq

Contribution de John Pullinger, Directeur général et Bibliothécaire, Chambre des Communes, Royaume-Uni

À la suite des débats productifs aux rencontres de l'IFLA en Italie en 2009, le parlement du Royaume-Uni et le Conseil des Représentants irakien (COR) ont travaillé étroitement pour approfondir la coopération. En novembre 2009, le Dr. Mayada Hachami et Mme Awfa Zuhair ont visité la Bibliothèque de la Chambre des Communes lors d'une visite plus large comprenant le Secrétaire général, M. Amjad. La visite a compris une présentation très bien reçue de Mme Awfa Zuhair au personnel de la Bibliothèque de la Chambre des Communes sur le rôle et le travail du Service de Recherche du COR. La visite a été l'opportunité de considérer les domaines d'une future coopération.

La visite à Londres en novembre a été suivie d'une visite des collègues britanniques à Bagdad en mars 2010. John Pullinger, Ben Smith, Oliver Bennett et Adam Mellows-Facer ont mené une série d'ateliers sur les relations entre le Service de recherche et les Membres parlementaires, sur les ressources de gestion bibliothécaire avec objectif de recherche, en travaillant avec les commissions et en utilisant des statistiques. La visite a également bénéficié de l'engagement de deux parlementaires Colin Breed et Lord Archy Kirkwood qui ont participé à de nombreuses sessions.

D'autres échanges d'informations sont prévus. Merci beaucoup à la section IFLA pour avoir réuni nos deux services et rendu cette coopération possible.

Soutien à l'établissement et au développement d'un Institut parlementaire à l'Assemblée de la République de Macédoine: Mise à jour du projet

Contribution de Robert Scott Heaslet, Directeur de Programme, Institut National Démocratique pour les Affaires internationales

La signature d'un Protocole d'entente (« Memorandum of Understanding » MoU) par l'Ambassadrice de la Suisse en Macédoine, Nicole Wyrsh, et l'Assemblée de Macédoine, représentée par le Président Trajko Veljanoski, le 17 mai 2010, au parlement, à Skopje, a annoncé le début officiel du projet triennal pour assister l'Assemblée de la République de Macédoine en fondant un institut de recherche parlementaire indépendant pour servir les membres du parlement (MP), les commissions et leur personnel. L'Institut National Démocratique (NDI ou l'Institut), avec son organisation partenaire interne, l'Institut pour la Démocratie parlementaire (IPD), ont travaillé étroitement avec l'Agence suisse pour le développement et la coopération (SDC) et l'Assemblée pendant l'année et demie passée à mettre en place un cadre légal et fonder les mécanismes pour la création du futur institut, qui sera co-fondé avec la SDC et l'Assemblée. Pendant les trois prochaines années, le NDI et l'IPD assisteront l'Assemblée dans la création et le développement des capacités d'analyse et de recherche juridique de l'institut, ses services éducatifs et de communication, et dans le renforcement des ressources de bibliothèques et archives du parlement. L'institut sera physiquement situé dans le parlement et emploiera environ 24 personnes, dont des experts en économie et des spécialistes de la bibliothèque.



Pendant la cérémonie, le Président Veljanoski a mis l'accent sur le fait que le renforcement institutionnel du parlement, ses capacités législatives et ses fonctions de contrôle avait une priorité de premier ordre ; et que l'institut aurait une contribution considérable sur ces trois aspects. Mme l'Ambassadeur Wyrsh a pour sa part également mis l'accent sur l'importance du projet comme d'un outil pour l'Assemblée. « Un objectif essentiel de ce projet, respectivement de l'Institut parlementaire, est de munir l'Assemblée d'une ressource de recherche et d'analyse indépendante et de grande compétence.

Effectivement, selon le gouvernement suisse, l'Institut parlementaire peut être un outil très utile – une réelle opportunité pour les décideurs macédoniens d'avancer plus loin vers une démocratie à part entière, transparente et qui fonctionne bien. La Suisse, avec d'autres sympathisants et amis de la Macédoine, est fière de faire partie de cette entreprise. »

Depuis 1993, l'Institut national démocratique a soutenu les progrès démocratiques de la Macédoine. Grâce à un financement précédant de l'Agence des États-Unis pour le développement international et l'Agence suisse pour le développement et la coopération (SDC), l'Institut a établi un réseau de bureaux de circonscription à travers le pays, qui est maintenant géré par une organisation partenaire, l'IPD, avec l'aide financière de l'Assemblée et de la SDC.

Quelques documents annexes et un lien internet de la cérémonie de signature du MoU :

- Une page de la SDC décrivant le projet (anglais, macédonien et albanais)
- Communiqué de presse sur la cérémonie de signature (anglais)
- Lien du site web de l'Assemblée (<http://sobranie.mk/en/default-en.asp?ItemID=7D5A4F13472A274595F019A9DDDAD89F>) avec les commentaires du Président (anglais)

Avec la signature du MoU, le NDI et notre partenaire interne, l'IPD, ont été officiellement nommés pour prendre en charge le soutien de la fondation et du développement d'un Institut parlementaire indépendant, efficace et professionnel. C'est le but de ce projet que de laisser derrière lui un service de communication, d'éducation et de recherche de qualité, impartial et efficace, qui satisfasse les besoins des membres du parlement et des services parlementaires. Les partenaires d'exécution ont commencé à travailler à la rédaction des descriptions des postes et des profils pour les vingt-quatre employés de l'Institut parlementaire, s'approchant des bonnes pratiques des parlements de la République Tchèque, de la Hongrie, de l'Irlande, de la Norvège, de la Slovaquie et du Royaume-Uni. Nous travaillons également avec un consultant en ressources humaines qui a une large expérience dans les secteurs publics et commerciaux en Europe, ainsi que dans le secteur public macédonien, pour rédiger les descriptions des postes et les profils en adéquation avec un service de recherche parlementaire du XXI^{ème} siècle.

Nous prévoyons une visite à Berne, en Suisse, avec le Président de l'Assemblée et des représentants du Comité directeur de l'Institut parlementaire, plus tard dans le mois. Lors de la visite, la délégation rencontrera le Président du Conseil des États, remettra officiellement le MoU à la SDC, et tiendra des réunions avec les parlementaires suisses.

Nous avons l'intention de vous tenir informés sur les progrès de l'Institut parlementaire par des mises à jour par courriels, comme celle-ci. Si vous ne souhaitez pas recevoir ces mises à jour, veuillez nous en informer. Très cordialement, **Robert Scott Heaslet**, *Directeur de Programme, Institut national démocratique pour les Affaires internationales, str. Dimitrija Cupovski n° 5, 1000 Skopje, Macédoine.*

Commémoration du 20^{ème} anniversaire du Don de la Démocratie et du groupe de travail Frost-Solomon par le Sénat polonais et la Sejm

Article de Katalin HARASZTI, Responsable du Service de Recherche, Bibliothèque du Parlement hongrois

Dans le sillage de la chute du mur de Berlin, le groupe de travail de la Chambre des Représentants des États-Unis sur le développement des institutions parlementaires en Europe de l'Est, communément connu sous le nom de « Frost-Solomon Task Force », a fourni un soutien technique aux parlements des pays récemment indépendants de l'Europe centrale et de l'Est (ECE). De 1990 à 1996, le groupe de travail Frost-Solomon, travaillant conjointement avec le Bureau des systèmes d'Information de la Chambre et le Service de recherche parlementaire de la Bibliothèque du Congrès (CRS), atteindrait les assemblées en *Albanie, Bulgarie, République Tchèque, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Roumanie, Pologne et Slovaquie.*

Avec son « Don de la Démocratie » le Sénat des États-Unis – à travers le Cabinet du Secrétaire et du Centre informatique du Sénat – a fourni des équipements et une assistance technique au Sénat polonais et au Sejm. Sous un autre mandat, la Bibliothèque du Congrès et le Service de recherche parlementaire ont fourni une assistance aux assemblées d'Ukraine et de Russie. Ces programmes ont aidé à établir des institutions démocratiques et construire des partenariats durables et des liens d'amitié entre le Congrès des États-Unis et nombre des parlements participants, dont le Sénat et le Sejm polonais.

Le succès du groupe de travail Frost-Solomon à amener à la création de la [House Democracy Partnership](#) (HDP), une commission parlementaire bipartite qui poursuit les traditions du groupe de travail Frost-Solomon à travers des partenariats avec treize assemblées à travers le monde. Ces partenariats facilitent les échanges de compétences et d'expérience entre les législateurs et le personnel des assemblées afin de soutenir le professionnalisme avec lequel le travail législatif est mené et de fortifier les principes démocratiques de transparence et responsabilité dans les institutions partenaires.

Lieu : Sejm et Sénat polonais, Bibliothèque universitaire ; Varsovie, Pologne, 7 juin 2010

Programme de l'événement : Services de Recherche à l'ordre du jour

- Commission préliminaire : Assistance parlementaire pour le développement des parlements démocratiques dans les pays d'Europe centrale et de l'Est
- Débat : Les pays du groupe de travail Frost-Solomon
- Leçons tirées des expériences de l'Europe centrale et de l'Est – développer les services de recherche parlementaire à travers le monde
- Leçons tirées des services de recherche dans les pays du groupe de travail Frost-Solomon
- Construire un soutien politique pour les services de recherche professionnels : 1) point de vue du client, 2) point de vue des services de recherche
- Gestion et supervision des services de recherche parlementaire
- Premières étapes : plan stratégique pour les services de recherche parlementaire
- Gestion du personnel : assurance de la qualité et recrutement, formation et gestion du personnel
- Déontologie en recherche parlementaire
- Services de recherche et analyse budgétaire
- Conception et publicisation de produits et services
- Services de recherche et bibliothèques : travailler ensemble pour fournir une information législative
- Coopération entre le personnel de la commission, les services de recherche et les experts : travailler ensemble pour fournir une information législative
- Mettre en œuvre des services de recherche de taille plus réduite : approcher des ressources d'information non-gouvernementales et du personnel sous contrat, utiliser des ressources internationales et des réseaux
- Les Services de recherche et la Bibliothèque du Sejm de Pologne / Services de recherche du Sénat de Pologne
- Séance de résolution des problèmes en guise de conclusion : défis pour la prochaine décennie.

Le PNUD lance le portail AGORA pour le développement parlementaire

Au début du mois de mars 2010, le Programme des Nations Unies pour le Développement a officiellement lancé **Agora**, une plateforme virtuelle multilatérale pour le partage des connaissances en matière de développement parlementaire. Le Portail a pour but de rassembler des parlementaires, du personnel parlementaire, donateurs, des universitaires, la société civile et les médias pour développer une source d'information sur le développement parlementaire.

AGORA promeut des institutions parlementaires nationales et locales comme de potentiels moteurs de développement par la mise en valeur du rôle crucial des assemblées parlementaires au sein des systèmes politiques démocratiques.

AGORA met l'accent sur les responsabilités de ces institutions dans les politiques sectorielles suivantes :

- Prévention de crise et reprise
- Développement et mise en application de politiques en faveur des pauvres
- Droits des enfants
- Sensibilisation aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)
- Politiques en matière de Genre et Minorités
- Développement durable

Pour en savoir plus sur AGORA <http://www.agora-parl.org/>

Pour plus de détails sur le lancement d'AGORA, allez sur

www.undp.org/eu/successstories/agora_portal_for_parliamentary_development_launch.shtml

9. CONTACTS ET INFORMATIONS SUR LA COMMISSION PERMANENTE

Actuellement la Commission permanente de la Section compte 18 membres, dont 7 ont été élus en 2009. Les membres de la Commission permanente sont élus par scrutin tous les deux ans, pendant que les membres existants terminent leur mandat en cours. Chaque mandat a une durée de quatre ans et ne peut être renouvelé qu'une seule fois.

Responsables et Membres de la Commission permanente de la Section IFLA des Services de Bibliothèque et Recherche parlementaires après élection de 2009

NOM	Parlement/Institution et pays	Adresse électronique	Mandats de la Commission Permanente
Moira Fraser / Présidente 2009	Bibliothèque parlementaire, Nouvelle-Zélande	moira.fraser@parliament.govt.nz	1 ^{er} mandat : 2005-2009 2 nd mandat : 2009-2013
Raissa Teodori / Secrétaire 2009	Librairie du Sénat italien	raissa.teodori@senato.it	1 ^{er} mandat : 2007-2011
Stelina Maria Martins Pinha / Coordinatrice de l'Information 2009-	Sénat fédéral du Brésil	stelina@senado.gov.br	1 ^{er} mandat : 2009-2013
Anita Dudina	Saeima (Parlement) de la République de Lettonie	adudina@saeima.lv	1 ^{er} mandat : 2005-2009 2 nd mandat : 2009-2013
Andrzej Dziubecki	Chancellerie du Sénat de la République de Pologne	dziubeck@nw.senat.gov.pl	1 ^{er} mandat : 2009-2013
Alim Garga	Assemblée nationale du Cameroun	a_garga@yahoo.fr	1 ^{er} mandat : 2007-2011
Lu Haiyan	Bibliothèque nationale de Chine	luhy@nlc.gov.cn	1 ^{er} mandat : 2009-2013
Eunhee Hyun	Bibliothèque de l'Assemblée nationale, République de Corée	leahyun@nanet.go.kr	1 ^{er} mandat : 2009-2013
Esther Kamau	Assemblée nationale, Kenya	ekamau@parliament.go.ke	1 ^{er} mandat : 2005-2009 2 nd mandat : 2009-2013
Sonia L'Heureux	Bibliothèque du Parlement, Canada	lheurs@parl.gc.ca	1 ^{er} mandat : 2009-2013
Roxanne Missingham	Bibliothèque parlementaire, Australie	roxanne.missingham@apl.gov.au	1 ^{er} mandat : 2007-2011
Daniel P. Mulhollan	Bibliothèque du Congrès, États-Unis	dmulhollan@crs.loc.gov	1 ^{er} mandat : 2007-2011
John Pullinger	Chambre des Communes, Royaume-Uni	pullingerj@parliament.uk	1 ^{er} mandat : 2009-2013
Innocent Rugambwa	Parlement d'Ouganda	irugambwa@parliament.go.ug	1 ^{er} mandat : 2009-2013
Ellie Valentine	Projet de développement parlementaire pour l'Ukraine	ellieval@aol.com	1 ^{er} mandat : 2009-2013
Iain Watt	Parlement européen	iain.watt@europarl.europa.eu	1 ^{er} mandat : 2007-2011
Christine Wellems	Parlement de la ville libre et hanséatique de Hambourg	christine.wellems@bk.hamburg.de	1 ^{er} mandat : 2007-2011
Guido Williams Obreque	Bibliothèque du Congrès chilien	gwilliams@bcn.cl	1 ^{er} mandat : 2007-2011